



le travail

du permanent

Vol. 4, No 10

15 MARS 1968

En 1967, net ralentissement de l'activité économique au Québec

Le Travail du Permanent lance cette semaine une chronique périodique, rédigée par Bernard Buisson, qui s'adresse aux lecteurs intéressés par la fluctuation affectant l'emploi, la production de biens et de services, le revenu national, etc... ainsi que par les politiques qu'il faut adopter pour influencer le rythme de l'activité économique.

La presque totalité de l'information contenue dans

ce premier article vient de l'Institut de conjoncture de l'Université de Montréal. Cet institut publie chaque mois "Conjoncture économique canadienne", une excellente revue de 50 à 75 pages qu'on trouve au Centre de documentation de la CSN. (Aux permanents qui voudraient la recevoir personnellement, il faut signaler que le prix de l'abonnement annuel est de \$200!).

La conjoncture, c'est l'étude des variations de l'activité économique pour informer et orienter l'action publique ou privée. Une conjoncture complète suppose trois choses: la description, l'explication et la prévision.

En d'autres termes, pour mieux connaître les grands courants économiques qui nous transportent, il vaut mieux regarder autour de nous que chez nous. De plus, dans beaucoup de cas, nous ne possédons pas de statistiques pour le Québec. Par exemple, nous ne connaissons pas les chiffres du commerce extérieur du Québec en décembre dernier.

Les facteurs qui influencent la conjoncture québécoise

Il faut d'abord souligner que les principales impulsions, positives ou négatives, qui influent sur l'économie québécoise ne viennent pas du Québec lui-même. Certes, nous avons des caractéristiques particulières, mais notre évolution économique est principalement déterminée par celle des Etats-Unis à cause de la dimension et de la force de cette dernière.

Les effets de décisions prises aux Etats-Unis peuvent être renforcés ou affaiblis par des décisions autonomes prises au Canada; en aucun cas cependant, ces impulsions économiques ne sont renversées.

Au Canada, les trois principaux centres de décision en matière de politique économique sont les gouvernements de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et le fédéral.

Que cela nous plaise ou non, entre ces trois gouvernements, celui des Etats-Unis et celui du Québec, c'est le gouvernement québécois qui constitue le centre de décision le moins important sur le plan conjoncturel.

Les Etats-Unis

L'année 1967 a été une année de très faible croissance de l'économie réelle aux Etats-Unis. La production industrielle totale enregistre une hausse de 1.3% seulement par rapport à 1966, soit l'augmentation la plus faible depuis la *dépression* de 1960-61. Le degré d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière n'était en décembre 1967, que de 85.5% alors qu'il avait été de 89% un an plus tôt.

Le commerce extérieur du Canada

En termes de commerce extérieur, l'année 1967 a été favorable au Canada, c'est-à-dire que nos exportations ont été plus grandes que nos importations. Cependant, même avec ce surplus, il y a dans les exportations aussi bien que dans les importations, un ralentissement de la progression. Ce ralentissement des exportations est dû à la lenteur de la croissance des Etats-Unis: le ralentissement des importations indique qu'il y a eu lenteur de la croissance canadienne.

Et il faudrait que se produisent des événements accidentels pour qu'on assiste en 1968 à un accroissement de notre surplus commercial par rapport à celui de 1967.

Nous n'abordons pas ici le marché des capitaux.

La production industrielle

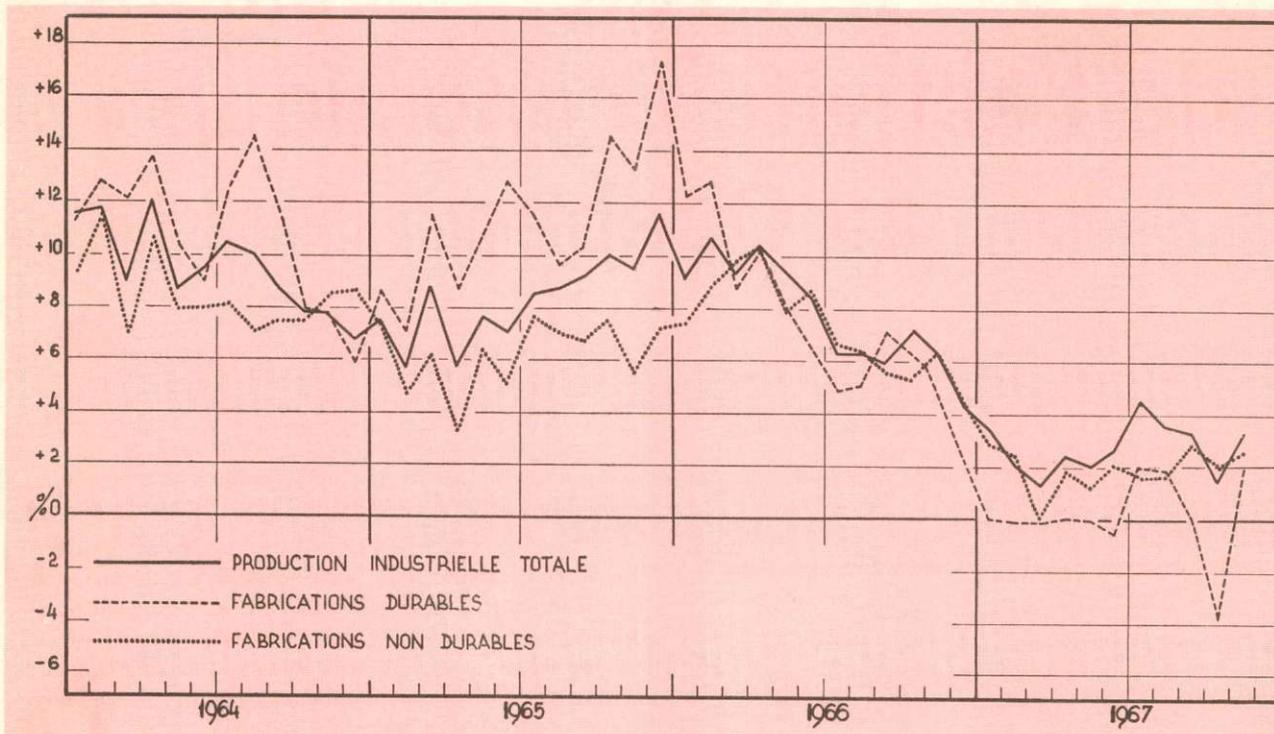
La production industrielle au Canada manque de vigueur: son évolution, dont rend compte le graphique ci-dessous est à peu près semblable à celle des Etats-Unis.

Baisse dans le papier et certains produits textiles

L'industrie du papier continue à décliner lentement. Les exportations de papier journal s'affaiblissent (aux Etats-Unis, on en produit de plus en plus) et le marché canadien est insuffisant pour compenser la baisse des achats à l'étranger. De plus, les investissements que l'industrie canadienne a faits ces dernières années (surtout en 1966) ont été démesurés

PRODUCTION INDUSTRIELLE AU CANADA

% de changement par rapport au même mois
de l'année précédente



Certains lecteurs n'ont pas l'habitude de cette sorte de graphique. Même si, dans celui-ci, la ligne descend, cela ne signifie pas que la production diminue: ce n'est pas une courbe indiquant le niveau de production, mais le pourcentage d'augmentation par rapport au même mois de l'année précédente.

Par exemple, la production totale (ligne foncée) au milieu de 1967 a augmenté de 4% par rapport à la production de juin 1966. De la même façon, le graphique nous montre que la production avait augmenté

Source:

Reproduction autorisée d'une partie du graphique V, page 17 du numéro de février 1968 de CONJONCTURE.

de 8% de juin 65 à juin 66. Donc, le rythme d'augmentation a été la moitié moins élevé en 1967 qu'en 1966. Et en conjoncture, l'important ce n'est pas le NIVEAU de la production, mais sa VITESSE d'augmentation.

La baisse de la production des biens durables qu'on remarque sur ce graphique en octobre 1967 est due aux grèves de l'industrie automobile aux Etats-Unis. La remontée des biens durables en novembre est due à la fin des grèves de l'auto et à une expansion de l'industrie sidérurgique. Cette expansion dans les produits de l'acier est due au fait qu'aux Etats-Unis, il y a menace de grève dans cette industrie pour le début de l'été 1968 et beaucoup de consommateurs se prémunissent contre ce risque en entreposant.

par rapport aux possibilités de vente. Le déclin des investissements s'est surtout concentré dans l'ouest du pays en 1967: il y a de fortes chances que le Québec "y goûte" en 1968.

Dans l'industrie textile, la production des textiles synthétiques est l'unique secteur qui soit en expansion. Les produits de la laine et du coton baissent lentement et régulièrement depuis plusieurs mois, à la fois sous l'influence du ralentissement des ventes au Canada et



de la concurrence qu'y font les produits importés aux produits canadiens. Donc, dans la laine et le coton, les perspectives d'investissement en 1968 sont faibles.

La consommation

Les achats de biens de consommation se sont ralentis considérablement en 1967. Le total des ventes au détail montre que le volume des achats est pratiquement stationnaire par rapport à l'année 1966. Les consommateurs canadiens n'ont même pas augmenté leurs achats proportionnellement à l'augmentation de la population qui est survenue de 1966 à 1967.

Le chômage

En janvier 1968, le taux de chômage au Canada atteignait 6.1% de la main-d'oeuvre. Ce chiffre, évidemment, est gonflé par le chômage saisonnier. Il représente tout de même une détérioration de la situation par rapport à l'an dernier où

le taux de chômage atteignait 5.2%. Le Québec, lui, en janvier 1968, possède un taux de chômage de 7.8% qui est presque de moitié plus élevé que le chômage du reste du Canada (Québec exclu).

Conclusion

Cet article ne donne qu'un portrait partiel de l'évolution économique actuelle. Il faudra, dans un autre article, traiter des problèmes monétaires du Canada: des exigences de stabilité des prix, du taux de change, des taux d'intérêt, etc.

Ensuite, seulement, nous pourrions examiner les politiques gouvernementales nécessaires pour redresser la situation.

Pour les travailleurs québécois, ces problèmes prennent une importance particulière puisque les solutions adoptées peuvent faire toute la différence entre un effort de relance de l'activité économique et "l'austérité" telle que nous la connaissons actuellement.

AU CENTRE DE DOCUMENTATION

UN ATELIER INDUSTRIEL

POUR FEMMES MARIÉES

Résumé préparé,
par: Paule Beaugrand-Champagne

"Un atelier industriel pour femmes mariées travaillant à temps partiel: une expérience aux Pays-Bas", par J.L.J.M. van der Does de Willebois, *Revue Internationale du Travail*, vol. 96 no. 6, décembre 1967.

Depuis 1955 et plus particulièrement en 1959 et 1965, les Pays-Bas ont connu une pénurie croissante de main-d'oeuvre. On s'est donc mis à étudier les moyens d'y pallier. L'emploi des femmes a retenu activement l'intérêt.

Les femmes représentaient, dans ce pays, en 1960, 23 pour cent de la population travaillante. De toutes les femmes mariées, en comptant celles qui secondent leur mari dans leurs affaires, seulement 7 pour cent travaillent.

A Eindhoven, ville industrielle de 180,000 habitants, est situé le siège social de l'entreprise Philips qui, de 1960 à 1964, a connu le problème suivant: le nombre des ouvriers diminuait de 8.3 pour cent et celui des ouvrières de 14.1 pour cent, contrairement aux besoins de l'entreprise. Il fallait trouver une solution.

On trouve dans le voisinage immédiat d'Eindhoven la ville satellite de Veldhoven, ville dortoir d'environ 25,000 habitants dont un nombre relativement élevé de jeunes ménages.

C'est à Veldhoven que Philips tenta l'expérience: un petit atelier pour le montage de précision d'appareils acoustiques y fut ouvert en 1964; il était conçu, équipé et organisé de manière à convenir aux femmes mariées auxquelles il était exclusivement destiné.

Les femmes mariées sont habituellement disposées à prendre un emploi (quand elles n'y sont pas obligées financièrement) si les deux facteurs suivants sont respectés: la proximité et un horaire commode.

En choisissant Veldhoven, la compagnie Philips répondait au premier de ces deux facteurs. En effet, il ne fallait pas plus de 15 minutes, à pied ou à bicyclette, pour que ces femmes se rendent de leur domicile à l'atelier.

Les dirigeants de cette compagnie se sont aussi dit que lorsque les intéressées ont la latitude de fixer le nombre de leurs heures de travail et de décider quand elles les effectueront, les conditions de travail peuvent être adaptées aux particularités de la situation.

Le système suivant a été élaboré pour Veldhoven: la durée du travail va d'un minimum de 25 heures à un maximum de 45 heures par semaine. Il est conclu avec chaque salariée un contrat individuel qui précise le nombre d'heures de travail à effectuer ainsi que leur répartition dans la journée et dans la semaine.

Les travailleuses qui ont des enfants peuvent diviser leur journée de travail et faire quelques heures dans la matinée et d'autres dans l'après-midi; celles qui n'ont pas d'enfant peuvent effectuer leurs heures de travail sans interruption; soit le matin, soit l'après-midi.

L'accord conclu est révisé tous les trois mois si la salariée le désire, ce qui est rarement nécessaire.

En mars 1967, l'atelier de Veldhoven occupait 60 travailleuses. La semaine de travail minimale de 25 heures est la règle pour quarante et une d'entre elles (68 pour cent); douze de ces femmes ont des enfants et font coïncider leur travail avec les heures de classe. Les autres salariées font plus de 25 heures par semaine, mais trois seulement observent une semaine complète de 45 heures.

Abstraction faite des particularités de l'horaire, les conditions d'emploi, à l'atelier de Veldhoven, sont très sensiblement les mêmes que dans les autres établissements de la maison Philips aux Pays-Bas. Le personnel à temps partiel y a droit aux congés de maladie, à une allocation de vacances, etc., proportionnellement au nombre des heures de travail effectuées. Une femme qui travaille vingt-cinq heures par semaine a droit à quinze jours de congé payé par an (dont dix jours correspondant à la fermeture annuelle de l'atelier et cinq jours à prendre à volonté). Si nécessaire, une travailleuse peut prendre son congé selon des modalités particulières, à l'heure si besoin est.

En outre, il est toujours loisible aux travailleuses, de prendre des congés non payés, par exemple pendant les vacances scolaires. La pratique a cependant appris

qu'à ces périodes, il est souvent possible de mettre au point des arrangements familiaux, peut-être avec l'aide des grands-parents de l'enfant, pour réduire au minimum le manque à gagner. De même, lorsque des situations exceptionnelles ou des difficultés se présentent dans le ménage ou dans la famille, des périodes d'absence peuvent être aménagées après consultation personnelle.

A titre expérimental, les femmes mariées de cet atelier touchent un salaire fixe calculé d'après le taux horaire établi par voie de convention collective. Il est convenu d'un certain niveau minimal de rendement, facile à atteindre; la travailleuse qui a rempli cette norme a droit au salaire de base prévu par ladite convention. Si sa production dépasse la norme, son salaire est calculé, après un certain temps, selon un taux plus élevé, également fixé par la convention.

La durée du "rodage" est légèrement plus longue pour le travail à temps partiel, mais après quatre ou cinq mois, presque tout le monde parvient aisément à remplir la norme.

Le système de l'amélioration pécuniaire est une innovation expérimentale par laquelle on tente d'introduire, même pour le travail manuel, le salaire de base susceptible d'adaptation après une révision périodique que connaissent les employés. Cette expérience constitue une tentative d'échapper au système de la rémunération à l'unité.

CONCLUSIONS

Quelle est exactement l'innovation que l'expérience de Veldhoven s'est efforcée de provoquer sur le plan social? On peut formuler la réponse à cette question dans les termes suivants: en modifiant

certains aspects habituels des conditions d'emploi, la maison Philips s'est efforcée de rendre l'emploi, dans cet atelier déterminé, mieux adapté à la situation et aux besoins de femmes mariées (ces dernières étant envisagées délibérément comme une catégorie de travailleuses en puissance), pour inciter davantage ces femmes à offrir leurs services en tant que salariées. Les conditions habituelles d'emploi ont été modifiées dans presque tous leurs aspects traditionnels: géographique, contractuel, économique, social et matériel, pour ne rien dire du domaine de l'organisation. En d'autres termes, l'originalité de cet essai ne réside pas dans le fait que la maison Philips ait étendu aux femmes mariées une offre d'emploi s'inscrivant dans un cadre antérieur, mais qu'elle ait voulu attirer expressément les femmes mariées en leur offrant un emploi dans un cadre modifié.

James Boggs et Robert Williams "La révolution aux Etats-Unis?"

"Deux ouvriers noirs, l'un du Nord, l'autre du Sud des Etats-Unis, racontent leur expérience.

James Boggs est un militant de l'industrie automobile dans le Nord. Ses réflexions (première partie du livre) sont faites à froid, posément. Il analyse les contradictions de plus en plus aiguës dans lesquelles se débat le capitalisme américain:

- L'automation met chaque jour à la porte de nouvelles couches d'ouvriers.
- Malgré les commandes de l'industrie de guerre, l'armée des chômeurs augmente sans cesse.

Au premier rang se trouvent, traditionnellement, les Noirs. Que devront-ils faire demain? Comment s'organiseront ces nouveaux hors-la-loi mis au ban de la société de consommation du "pays le plus riche du monde"?

Robert Williams, qui a également travaillé dans l'industrie de l'automobile, est du Sud. Il raconte son retour dans sa ville natale, Monroe (Caroline du Nord): "Des nègres avec des fusils" (titre de la deuxième partie du livre) est le récit passionné d'une expérience directe:

- L'affrontement de Williams avec le racisme déchainé.
- Le récit de son action le jour où il décida, en réponse aux provocations, aux injustices, à la misère, de créer des "ligues d'auto-défense".
- Enfin, comment celles-ci surent imposer le respect là où la non-violence devait tragiquement échouer.

Au moment où la jeunesse américaine donne au mouvement de protestation contre la guerre du Vietnam une ampleur croissante, cette analyse et ce témoignage sont capitaux pour rompre avec la vision traditionnelle, trop longtemps unilatérale, de l'American Way of Life.

Résumé préparé
par Nicole Thérien

Lancement du "Travail des Militants"

Le "Travail du Permanent" ne sera pas publié vendredi prochain le 22 mars. C'est pour rendre possible la publication du "Travail des Militants", un nouveau mensuel de la CSN qui paraîtra dorénavant vers le 15 de chaque mois. Donc à l'avenir, la publication du "Travail du Permanent" sera suspendue la semaine où paraîtra "Le Travail des Militants". Ces changements n'affecteront en rien la publication du mensuel "Le Travail" qui, à compter d'avril, sera publié au début de chaque mois.

le travail du permanent

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN.
Responsable: Service de l'information et des communications de la CSN

Composition: Typofilm Inc.
Montréal

Impression: Les Ateliers de la CSN,
1001, rue St-Denis, Montréal
Tél. 842-3181

14